



Rappel des consignes concernant les bornes textiles

Les petits vêtements



Astuces...
Vous pouvez même mettre les collants filés ou les chaussettes trouées

Les grands vêtements



Astuces...
Pensez aux sacs poubelle de 50L et avec des anses c'est plus simple à fermer.

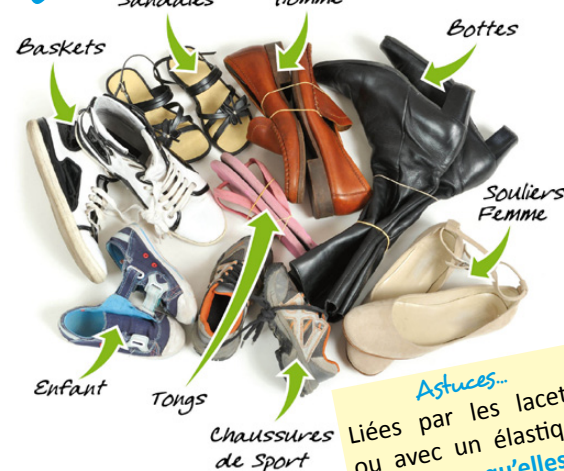
Le linge de maison



Attention...
Ne pas mettre les couettes, les coussins, ni les oreillers.

Astuces...
Si vous l'avez utilisé pour la peinture ou le bricolage, (les produits chimiques ça pollue !) mettez-le à la poubelle ou à la déchèterie.

Les chaussures

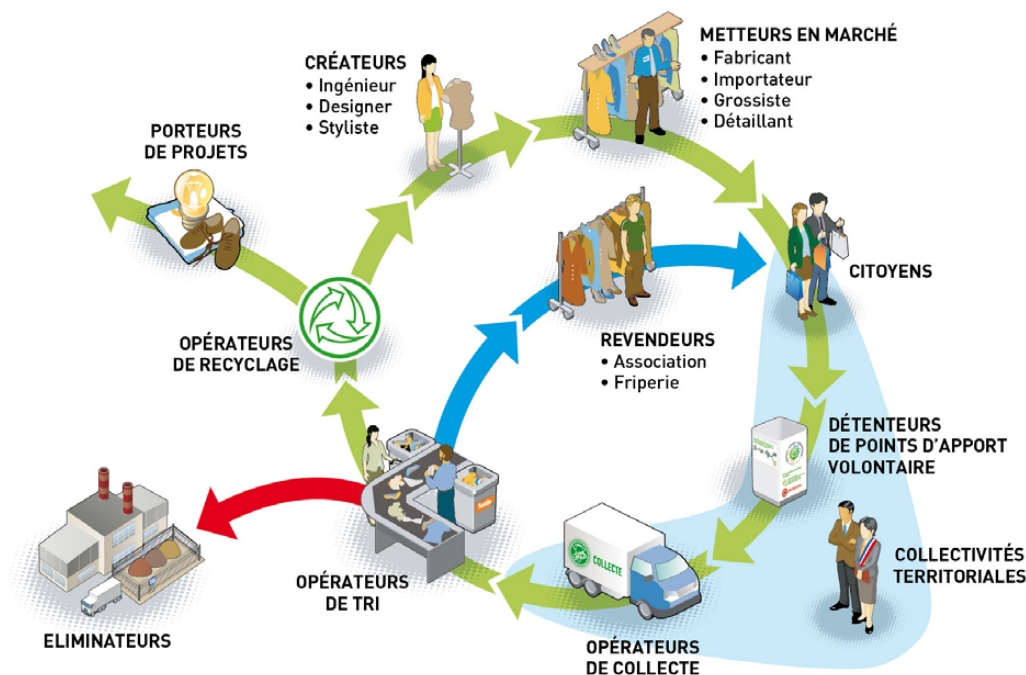


Astuces...
Liées par les lacets, ou avec un élastique pour éviter qu'elles se séparent.

Astuces...
Les vêtements doivent être lavés et secs, mais pas besoin de les repasser ou les plier.



Vue d'ensemble de la filière



Quelques chiffres :

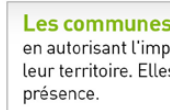
→ En 2011, on estime à 700 000 tonnes le volume de textile qui a été mis sur le marché (soit 12 kg par habitant). Même si nous considérons les articles comme semi-durable, seules 145 000 tonnes ont été collectées sur la même période (soit 2 kg par habitant).

→ Sur ces 145 000 tonnes : 6-7 % sont directement revendus ou donnés par les associations qui les récupèrent, 5-6 % sont directement exportés et 88 % entrent dans les centres de tri conventionnés auprès de l'éco-organisme (soit 128 000 tonnes).

→ Les centres de tri industriels ont des objectifs de valorisation élevés : ils réduisent au maximum le taux de déchets ultimes. Il atteint 11% à l'heure actuelle, en permanente réduction. 60 % des articles sont revendus sur le marché de la seconde main (friperies françaises ou étrangères), 29 % sont recyclés en chiffons ou en nouvelles matières premières.



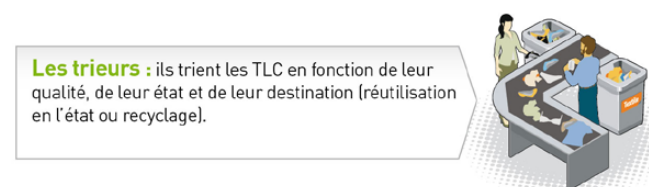
Les citoyens : ils achètent des vêtements, du linge, des chaussures. Ils s'en séparent, lorsqu'ils n'en ont plus l'usage ou la nécessité, en l'apportant à un Point d'Apport Volontaire (PAV).



Les communes : elles déploient la collecte séparée en autorisant l'implantation de points d'apport de TLC sur leur territoire. Elles informent leurs administrés de leur présence.



Les collecteurs : ils mettent des points d'apport à la disposition des citoyens et organisent le ramassage des textiles, linge et chaussures.



Les trieurs : ils trient les TLC en fonction de leur qualité, de leur état et de leur destination (réutilisation en l'état ou recyclage).



Les recycleurs : ils transforment les TLC non réutilisables en l'état en matières premières qui seront utilisées pour la fabrication de nouveaux produits (des vêtements, mais aussi des emballages, des isolants, des produits de rembourrage, etc.)

Les éliminateurs : ils traitent, par incinération ou enfouissement, les textiles qui n'ont pas trouvé de valorisation et qui sont donc considérés comme des déchets ultimes.

